



LE VOIVRAIS

Informations municipales de Voivres-lès-le Mans

Juin 2014

Chers amis Voivrais

C'est avec plaisir que Mme Le Maire, Martine Couet et son équipe municipale vous présentent cette édition synthétique des dernières actualités de la commune.

Martine Couet, Maire

Vos Adjoints Claude Jousse, 1er adjoint

Sylvie Le Dréau, 2ème adjoint

Christian Guyon, 3ème adjoint

Et vos conseillers municipaux

Dominique Colin, Cédric Potier, Cyrille Ollivier,

Valérie Mussard, Miguel Fimiez, Hélène Barré, Lydia Desbois,

Eric Panchèvre, Nicole Guyon,

Christelle Corvaisier, Sandrine Demaya,



— Le site internet

www.voivres-les-le-mans.com vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires sur la commune : informations pratiques, municipalité, école, jeunesse, association, commerces et bien d'autres choses.

Vous êtes à même de contribuer à sa vie, en déposant vos propositions de sujets (articles, dates d'évènements... tout ce qui concerne la commune).

Les sujets seront mis en ligne après validation de l'équipe communication. Ce site se veut être le lien entre la Mairie et les habitants.

Il va de soit que ce site est évolutif dans le temps, mais aussi en fonction de vos besoins. Pour cela n'hésitez pas dès maintenant à nous contacter pour nous donner votre avis, vos questions ou vos suggestions en cliquant "contactez l'auteur" en haut à gauche du site ou directement à l'adresse mail du site : sitewebvoivres@gmail.com

— Environnement et bâtiments

La salle municipale et abords :

Un sens interdit (sauf riverains) a été posé impasse du Pré de la Croix pour réglementer la circulation afin d'accéder au nouveau parking.

Elle est ouverte à la réservation aux conditions tarifaires ci-après :

Petite Salle

REUNION (½ Journée)	50€
(Bar mais pas de cuisine)	
JOURNÉE	
(de 10h. À 8 h. le lendemain)	90€
WEEK-END	
(de 10h. À 8 h. le surlendemain)	200€
CAUTION	1 500€

Salle Complète

REUNION (½ Journée)	100€
(Bar mais pas de cuisine)	
JOURNÉE	
(de 10h. À 8 h. le lendemain).	200€
WEEK-END	
(de 10h. À 8 h. le surlendemain)	350€
CAUTION	1 500€

Personnes extérieures à la commune

Salle complète uniquement	
WEEK-END	
(de 10h. À 8 h. le surlendemain)	650€
CAUTION	2 500€

Les cheminements en cours :

- ChampFleury, prévu pour éviter le bourg et rejoindre l'école.

-La Courtadière et rue de la Mairie, des balises seront installées pour sécuriser les usagers piétons.

- Assainissement :

La réunion d'information avec le Cabinet d'Etudes Label Environnement, a eu lieu le lundi 2 juin 2014. Etaient concernés les foyers Rue de la Mairie, Impasse du Pré de la Croix, Place de l'Eglise, rue du Presbytère, rue du Lavoir.

— Le scolaire et la jeunesse

- **Le centre aéré d'été se déroulera** à l'école des Vallées "Cet été le centre de loisirs municipal sera ouvert du 07 juillet au 1er août. Il sera installé dans l'école et ouvert de 8h30 à 18h. Les animateurs seront Colombine, Anastasia et Cyrille. Nous prévoyons tout un ensemble d'activités, tant physiques que culturelles et surtout ludiques, ainsi qu'une sortie par semaine ! Nous avons ainsi prévu de l'accrobranche, le Festi'Val de Sarthe, une baignade et une visite du Mont Saint Michel.

Vous pouvez encore inscrire vos enfants auprès de Cyrille (animjeunes.voivres@laposte.net).

- **Les rythmes scolaires** sont en cours de réflexion,

- **Maison d'assistantes maternelles**

Suite à la décision du conseil municipal du 7 janvier 2014, et après l'achat d'une maison face à la mairie en 2013, l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est prévue en septembre 2014.

L'équipe, constituée de Mme DENIS Chantal, Mme BOUVET Sophie et Mme REVERTE Sonia, est à votre disposition pour tout renseignement à l'adresse suivante :

choupi.nous72@gmail.com

— Autres actualités

Suite aux accidents survenus sur la route de La Suze au niveau de la route du pont de 4 mètres, une interdiction de tourner à gauche a été installée provisoirement

Pour les élus, ces panneaux ne doivent pas être que provisoires, ils sont dans l'attente d'un aménagement du carrefour avec la mise en place d'un tourne à gauche.

Dans ce but, **nous mettons en place une pétition** venant soutenir ce projet pour lutter contre la dangerosité de la route.

Nous comptons sur vous pour recevoir le maximum de signatures dans un délai d'un mois à compter du 3 juin 2014

Cette pétition sera ensuite adressée au Conseil Général de la Sarthe et à la Préfecture. Celle-ci est disponible à la Mairie, chez les commerçants de la commune et sur le site internet www.voivres-les-le-mans.com.

— Les rendez-vous à noter

Prochain Conseil municipal le 2 juillet 2014

Samedi 28 Juin : fête de la musique et bric à brac

Samedi 20 septembre : concours pétanque

Samedi 18 octobre : Boum pour les enfants

Samedi 22 novembre : soirée Moules frites

Samedi 29 novembre : soirée Montagnarde pour la classe de neige

— Etat civil du trimestre

(du 1/01 jusqu'au 6 juin 2014)

Naissances

CHANTEAU Olan	06/01/2014
MARGAS Melvyn	11/01/2014
NGUYEN Alice	07/02/2014
MEUNIER Melvin	06/03/2014
NICOLAS Evan	11/03/2014
THOMMERET Lucille	18/04/2014
GOULETTE Nathan	21/04/2014
DABLIN Hugo	08/05/2014
PEIGNÉ Maxent	11/05/2014
CHAUDEMANCHE Inès	08/06/2014

Mariages

CHANTOISEAU Julien	
PATAT MARIE-Caroline	10/05/2014

Décès

BERTHEREAU Germaine	10/01/2014
POMMIER Louis	29/04/2014
BAZOGÉ Pierre	06/06/2014

— Informations pratiques

Les permanences à La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi	9h00-12h00	15h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Mercredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Jeudi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Vendredi	9h00-12h00	15h00-18h00

Maire et adjoints

Présence du Maire et des adjoints tous les samedis matins de 10h à 12h.

Possibilité de rencontrer le Maire et les adjoints sur rendez-vous :

☎02 43 88 52 50

ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

**Pensez à nos associations,
et venez les découvrir !**

**N'oubliez pas nos commerçants
à votre service.**